

JOUBERT

Histoire de la famille JOUBERT avocats à Angers, Château-Gontier, Rochefort-sur-Loire

Auteur : Odile HALBERT <http://www.odile-halbert.com> site sur l'histoire et les modes de vie en Haut-Anjou, dans les actes notariés, les chartriers... Fichier créé 1982 Mis à jour 26.10.2012 **Travaux personnels, tous droits de reproduction réservés**

[histoire du Haut-Anjou](#) | [La famille Joubert est alliée des Hiret, étudiés dans mon livre « L'Allée de la Hée des Hiret gentilshommes mi-bretons mi-Angevins 1500-1650 » paru en mai 2000](#)

Arbre généalogique descendant interactif

Histoire.....	1
mon ascendance à N. Joubert, marié avant 1540, père de René et Mathurin.....	2
N. Joubert, marié avant 1540, père de René et Mathurin.....	2
René Joubert 1x J. Boucault 2x M. Gebu.....	3
René Joubert 1x Louise Davy 2x M. Avril.....	4
Perrine Maugars x1626 Pierre Hunault.....	8
Charlotte Hunault x Angers 1645 René Hiret.....	8
Geneviève Hiret x1676 Pierre Planté.....	8
Renée Planté x1714 René-Léon Marchandye.....	8
Françoise Marchandye x1749 Jacques Jallot.....	8
Renée Jallot x1783 François-Marie Jallot.....	8
Elisabeth Jallot x1807 René-Guillaume Jallot.....	8
Joséphine-Flavie Jallot x Esprit-Victor Guillot.....	8
Aimée Guillot x1881 Charles Audineau.....	8
Aimée Audineau x1907 Edouard Guillouard.....	8
Nicolas Joubert x Renée Maumusseau.....	8
Marguerite Joubert x1628 Estienne Romain.....	10
René Romain 1x M. Lézineau 2x C. Duport.....	11
René Romain 1x Marie Thomas 2x Marie Cassin.....	11
René de Romain x1760 Madeleine Blanchard.....	11
Félix de Romain x1802 Anne Du Chilleau.....	11
Pierre Romain 1x M. Destriché 2x F. Duport.....	12
Françoise Romain x1685 François Malville.....	12
non rattaches pour le moment :.....	13

Histoire

La famille Joubert qui suit possède des biens à Chemazé, monte avocat à Angers avec alliance Boucault donnant des biens du côté de Rochefort sur Loire, puis donne un avocat à Château-Gontier.

Elle ne se rattache pas aux Joubert étudiés par Bernard Mayaud à Morannes & Château-gontier !

la Vacherie

à Chemazé, autrefois en Anjou, à 7 km au sud de Château-gontier, sur le grand chemin d'Angers.

Selon Littré (*Dictionnaire de la langue française*, 1872) « **vacherie** » signifie logement spécialement destiné aux vaches. A Paris, maison où il y a des vaches et où on vend du lait trait sur place.

mon ascendance à N. Joubert, marié avant 1540, père de René et Mathurin

Le tout en Anjou (Mayenne du sud et Maine-et-Loire) avant 1900, puis Nantes

- 16-N. Joubert, marié avant 1540, père de René et Mathurin
- 15-René Joubert x avant 1560 Jacquine Boucault
- 14-René Joubert x C^t 24 mars 1587 (Moloré notaire Angers) Louise Davy
- 13-Louise Joubert x C^t 11 novembre 1607 (Guillot notaire Angers) René Maugars
- 12-Perrine Maugars x Cuillé (53) 27 août 1626 Pierre Hunault
- 11-Charlotte Hunault x Angers St Michel-du-Tertre 5 juillet 1645 René Huret
- 10-Geneviève Huret x Senonnes (53) 21 Juillet 1676 Pierre Planté
- 9-Renée Planté x Chazé-Henry (49) 18 juin 1714 René-Léon Marchandye
- 8-Françoise Marchandye x Pouancé 8 juillet 1749 Jacques Jallot
- 7-Renée Jallot x Saint-Michel-du-Bois 2 septembre 1783 François-Marie Jallot
- 6-Elisabeth Jallot x Armaillé 17 novembre 1807 René-Guillaume Jallot
- 5-Joséphine-Flavie Jallot x Noëllet 18 avril 1842 Esprit-Victor Guillot
- 4-Aimée Guillot x Segré 22 novembre 1881 Charles Audineau
- 3-Aimée Audineau x Nantes 1907 Edouard Guillouard
- 2-mes parents
- 1-moi

N. Joubert, marié avant 1540, père de René et Mathurin

Le 5 juin 1597, contrat de mariage entre h.h. René Chauvigné chirurgien filz de ††Nicollas Chauvigné & Perrine Cesbron d^t à Mozé & h.f. Anne Joubert fille de †† h^{ble} h. Mathurin Joubert & Anne Delespine demeurant à Rochefort, ... en présence pour led. René Chauvigné, de Jehan Chauvigné son oncle & curateur, Georges Chauvigné son oncle & de Jehan Chauvigné & Jean Dirleau ses cousins d^t aux Ponts-de-Cé, & pour lad. Anne Joubert, M^e Jean Cahy son beau-frère & curateur, François Libereau mari de Anthoinette Joubert son beau-frère, h^{ble} h. [yves Renstard] A^t aud. Angers son cousin germain, René Lepoytevyn substitut de M^r le lieutenant général au siège présidial mari de h^{ble} f. Marguerite Joubert, d^t à Angers, Zaccharie Besnard cousins de lad. Joubert, led. René Chauvigné a promis prendre pour épouse lad. Anne Joubert, laquelle a promys prendre led. Chauvigné à mari & espoux & sollenniser le mariage en face de sainte église catholique ... avec tous & chacuns leurs droits successiffs du consentement de leursd. curateurs & parents cy-dessus denomméz, & néanmoins led. Cahy aussy soubzmys a promys bailler & payer ausd. futurs espoux en exécution de ce qui peut appartenyr à lad. Joubert la Σ de 66^{vv} 2/3 savoir 33^{vv} 1/3 3 semaynes auparavant les épousailles, & le reste le jour de leurs épousailles, de laquelle Σ de 66^{vv} 2/3 led. Chauvigné a promys employer la $\frac{1}{2}$ en acquêt d'héritage qui sera censé propre de lad. Joubert sans que lad. Σ puisse être mobiliser pour ce qui demeure propre des futurs conjoints, & le reste montant pareille Σ demeurera de nature de meubles & pour le regard des deniers qui seront à lad. Joubert par partages, héritages & autres deniers, led. Chauvigné o l'auctorité de sond. curateur employra ce qu'il recepvra desd. deniers de lad. Joubert en acquet qui seront réputéz propre patrymoyne de lad. future espouse ... fait en la maison dud. Lepoytevyn lad. Joubert a dit ne savoir signer, signé Libereau, Joubert, Lepoitevin, Chauvigné, Testard (AD49 Moloré N^e Angers)

N. JOUBERT

1-René JOUBERT S^t de la Vacherie x1 /1560 Jacquyne BOUCAULT x2 Marie GEBU Dont postérité suivra

2-JOUBERT

21-Pierre [DU REIL] témoin en 1604 au contrat de mariage de René Joubert son cousin

3-Mathurin JOUBERT †1587/1597 témoin au contrat de mariage en 1587 de son neveu René Joubert. x Anne DELESPINE †/1597

31-fille JOUBERT x /1597 Jean **CAHY** Beau-frère et curateur d'Anne Joubert dans le contrat de mariage de 1597

32-Anthoinette JOUBERT x /1597 François **LIBEREAU** Beau-frère d'Anne Joubert dans le contrat de mariage de 1597.
Vit probablement aux Ponts-de-Cé

33-Anne JOUBERT Cousine de Zacharie Besnard en 1597 à son mariage, sans que l'on sache de quel côté x Angers
5.6.1596 (C^t d^{vt} Moloré) René **CHAUVIGNÉ** Chirurgien. Fils de Nicolas †/1597 et Perrine Cesbron †/1597

René Joubert 1x J. Boucault 2x M. Gebu

René Joubert s'est marié 2 fois, ce qui a embrouillé certains auteurs, à commencer par Gontard Delaunay, recopié par la suite.

Effectivement, le 7.12.1581, il est mari de Marie Jebu et demeure au bourg de Rochefort. Elle est fille et héritière de †Pierre Jebu et Perrine Lecomte seigneur et dame de la Foucrays Boyleau. René Joubert s'entend sur les partages des biens Gebu avec Jehan Jebu marchand, Guyonne Jebu, Françoise Jebu et Mathurin Dufour aussi marchand mari de Yvonne Jebu, et Claude Jebu ses frères et sœurs, et leur baille ses héritages à la Grande Fretays (AD49 de Mongodin N^{re} Angers).

Plusieurs actes notariés donnent Marie Gebu seconde femme de René Joubert et belle-mère douairière dans diverses transactions avec les enfants du 1^{er} lit.

Ainsi, le 7 juillet 1608, **Marguerite Joubert** D^t à Angers, femme de Jean Babineau Sr des Trices s'accorde avec **M^e René Joubert S^r de la Vacherie son frère**. Lors du contrat de mariage de Marguerite et dudit Babineau, passé par Deille Notaire de cette court le 7.2.1604, René a laissé par partage des biens de leur ††père et mère la moitié du lieu de la Vacherie, comme il aurait été partagé avec **Marie Jebeu leur belle-mère qu'elle en jouisse de l'autre moitié par droit du douaire**. Celle-ci décédée, René Joubert doit jouir de la moitié dont jouit à présent ladite Joubert, mais il lui doit plusieurs sommes du partage et cède 2,5 boisselées de terre situées en 2 endroits au lieu appelé les Grands Courtils en la Lambardière paroisse de Rochefort qui lui étaient échus lors du partage. Marguerite l'acquitte « de toutes dettes de leurs prédécesseurs fors de la somme de 100 s pour sa part du douaire de **Symonne Perigault veuve de †M^e René Boucault vivant châtelain de Court de Pierre leur ayeul maternel** ». René Joubert doit « la ferme du lieu de la Vacherie qui se monte 22 L pour la 1/2, pour le terme lors prochain à échoir dû par Jacques Gauvain comme le tout est stipulé et porté par ledit contrat de mariage, depuis lequel ledit Babineau ne voulant accomplir ledit mariage ledit Joubert aurait été contraint de s'obliger de payer lesdits 100 s du douaire que sadite sœur » (AD49 Guillot N^{re} à Angers)

Il y eu donc 2 enfants du 1^{er} lit avec Jacquine Boucault, et leurs contrats de mariage donnent la même chose, nous précisant même que René était le curateur de sa jeune sœur Marguerite puisqu'il rendit compte de sa curatelle en 1601. [Voir le contrat de mariage de Marguerite Joubert pour sa filiation](#)

Le 17 mai 1603, René Joubert sieur de la Vacherie et sa sœur Marguerite baillent la Vacherie « située sur l'île de Béhuard » à Jacques Gauvain, pêcheur. Il doit s'agir du lieu devenu récemment la Vaquerie et situé sur la commune de Montjean-sur-Loire, sur l'île de Chalennes, et non de Béhuard. (AD49 Deille notaire Angers) - J'ai trouvé cet acte en 2010, après des années de recherches pour localiser la Vacherie. En tous cas, une chose est certaine, elle est sur la Loire, puisque le preneur est pêcheur, et appartient bien aux Joubert.

Le 9 août 1717 procès entre René Blugneau S^r de la Lande, C^r au présidial d'Angers, héritier de †Marguerite Joubert, ayant les droits de †Pierre Le Poictevin mari de ladite Joubert, contre Jean Bruneau S^r de la Ducherie & François Bruneau S^r de Bois Morin, héritiers en partie, **par représentation de leur père, †René Breuneau, de M^e Jean Breuneau S^r de Boismorin leur aïeul** : saisie des fruits & revenus de la terre & S^{gr}ie de Boismorin en Grez-en-Bouère (AD53-B2/2297)

René JOUBERT †1581/1587 S^r de la Vacherie x1 /1560 Jacquyne BOUCAULT †/1587 x2 /1581 Marie GEBU

1-René JOUBERT S^r de la Vacherie (fils de Jacquine Boucault) x1 1587 Louise DAVY x2 1604 Marguerite AVRIL [Dont postérité suivra](#)

2-Marguerite JOUBERT (fille de Jacquine Boucault) « Soeur de René & fille de René & Jacquine Boucault » in AD49
5E5/210 transaction du 9.3.1596 et sur son C^t de mariage x (C^t de mariage du 6.2.1604 D^{vt} Deille N^{re} Angers)
Jean **BABINEAU** S^r de Tiercé

René Joubert 1x Louise Davy 2x M. Avril

René Joubert sieur de la Vacherie est avocat au siège présidial d'Angers, syndic des avocats. Il compose un commentaire manuscrit sur la coutume d'Anjou. Il demeure à Angers ^{S^tMaurille}

Le C^t de mariage est signé le 24 mars 1587 entre M^e René Joubert A^t au siège présidial de cette ville d'Angers filz de ††René Joubert S^r de la Vacherie & Jacquyne Boucault et h. fille Loyse Davy fille de ††M^e Pierre Davy & Marie Poisson S^r & D^{ame} de la Souvesterye, en présence de h^{ble} h. Mathurin Joubert S^{gr} d'[Asced] oncle du futur, René Davy S^r du Hallay oncle paternel & de M^e Symon Poisson A^t aud. siège oncle maternel de lad. Loyse, & de M^e Jean Lepage S^r de la Vallette (beaucoup de possibilités pour toutes ces terres) curateur aux causes de lad. Loyse & M^e Jean Mesmer mari de Renée Fournier cousine de lad. Louyse, & aussy François Tessard mari de Renée Quentin cousine de lad. Loyse Davy, pour la future. Elle reçoit 1 000^{vv} (3 000 L) fait en la maison dud. M^e Symon Poisson en présence des parens dessus & encore de n.h. M^{essire} Marin Liberge ..., M^e Pierre Davy escollier frère de lad. Loyse, lesd. Renée Quentin & Fournier, h^{ble} h. M^e Estienne Bricel & Pierre Laguette licenciés es droits A^{ts} aud. siège signé Joubert, Davy, Poisson, Liberge, Mesmer, Renée Fournier, M. Joubert » (AD49 d^{vt} René Moloré N^{re} à Angers) - Le marié, René Joubert, est dit « fils de ††René Joubert S^r de la Vacherie et Jacquyne Boucault », alors que Gontard de Launay et d'autres auteurs lui ont donné pour mère Marie Gebu. Il existe bien une Marie Gebeu marraine le 5.9.1590 de Marye Joubert fille de René et Louise Davy. Cette Marie Gebeu est dite « V^e de †M^e René Joubert » Si elle est veuve de René Joubert S^r de la Vacherie, c'est qu'il s'est marié 2 fois, dont une 1^{ère} fois avec Jacquine Boucault.

Les familles de René 1^{er} Joubert et de Jacquine Boucault son épouse sont implantées en 1570 sur Rochefort-sur-Loire, S^tLambert-du-Lattay et Les Ponts-de-cé, selon tous les actes de partages. Le patrimoine foncier sur ces paroisses est conservé, voire agrandi par leur fils René 2^e et Louise Davy. Le 26.6.1595 René 2^e vend 1 quartier de prés au Hault Marays des Lambardières à Rochefort et 1 lopin de terre pour 100^{vv} (AD49-5^E5/210 René Moloré Angers), et le 26.10.1595 il acquiert 2 planches de vignes à S^tLambert-du-Lattay pour 10^{vv} (AD49-5^E5/210 René Moloré Angers), le 10.11.1598 il acquiert un logis couvert d'ardoise à Rochefort (AD49-5^E5/91 G. Guillot N^{re} à Angers).

Louise Davy n'a pas le temps de réaliser son état de femme mariée qu'elle doit recommander son âme à Dieu puisque les maternités tuent assez souvent. Elle doit faire donation de tous ses biens à son futur veuf. Son oncle Simon Poisson, le curateur, et son mari René Joubert lui font faire son testament devant notaire, 2 jours après le contrat de mariage !

Ce testament est unilatéral. C'est le seul testament trouvé à ce jour, dans lequel la jeune mariée fait une donation à son époux sans que celui-ci fasse donation à son épouse. Toutes les autres donations sont réciproques et le mari s'engage autant vers son épouse qu'il en exige d'elle.

Louise Davy meurt 17 ans plus tard, après avoir mis au monde 8 enfants, dont 6 atteindront l'âge adulte : Louise 16 ans, Pierre 15, René 11, Nicolas 10, Isabelle et Jeanne.

précepteur aussi pour les filles

« les enfants du 1^{er} mariage dudit Joubert seront nouris et outre élevés ensemble un précepteur nourri en la maison d'iceux futurs conjoints, sans qu'ils soient tenus payer pension sur leurs biens jusqu'à l'âge de 20 ans, fors pour le regard des filles qui demeureront en leur maison jusques à ce qu'elles soient mariées ».

Le 27 octobre 1604 leur père se remarie avec Marguerite Avril veuve d'un avocat. La belle-mère des 6 enfants va prévoir leur éducation dans son contrat de mariage et elle y veillera avec un soin tout particulier, tout en agrandissant la petite famille de 2 filles. Non seulement Marguerite ne fera payer aucune pension aux enfants, ce qui se pratiquait à l'époque, mais elle accueille sous son toit un précepteur nourri et logé, prévu au contrat de mariage. (AD49-5^E5/210 René Moloré Angers)

L'aînée, Louise Joubert, est mariée 3 ans plus tard. Ses frères sont âgés de 18, 14 et 10 ans et signent le contrat de mariage de leur sœur. Les 2 sœurs cadettes, Isabelle et Jeanne, finiront ensemble une vie célibataire, après s'être fait donation mutuelle à la dernière survivante.

Le 31 janvier 1607 « Pierre Martin tant en son nom que comme ayant les droits de Jehan Forest & Renée Galicher sa femme héritière de †Renée Martin sa mère par cession passée par Mesnard N^{re} de la Cour de Pierre le 19.7.1606 ... & encores comme créancier de †Jehan Homeau d'une part, & M^e René Joubert A^t tant en son nom que comme tuteur naturel des enfants de lui & †Louise Davy sa femme d'autre part, led. Martin dit qu'il était S^{gr} en partie d'un petit clos de vigne contenant 4 ou 5 quartiers au lieu des Badières à S^tLambert-du-Lattay en lequel lopin est un moulin à vent, lequel aurait été baillé anciennement par †n.h. Jehan Deblanon S^r de la Chamelière à M^{essire} Lambert Tuleau prêtre pour lui en payer les septiers de bled de rente foncière passé par †M^e Toussaint Boylesve N^{re} de lad. court le 10.2.1553, & que par partages faits entre †Estienne Martin mari de Marie Tuleau cohéritiers de succession dud. †Tuleau, & que par acte passé par Boylesve le 23.11.1556 seroit demeuré aud. †Homeau le nombre de 10 planches de vigne faisant partie d'un clos de vigne où y a 25 planches qui sont à présent plantées en boys & le 1/4 dud. moulin à vent & la [piece] qui est à présent plantée en vigne, & que par contrat de bail à rente passé par led. Boylesve le 30.5.1565 led. †Martin aurait baillé à rente aud. †Homeau le moulin suzerain à eau de Chauveau à charge d'en payer 6 septiers de bled de rente auxd. desnommés & les 3/4 dud. moulin à vent & les 3/4 de la terre ou il était situé, à la charge de payer aud. S^r de la Chauvelière lesd. septiers de bled de rente foncière, & en outre 3 septiers de bled de rente, ce que led. Homeau n'ayant fait, il auroyt été contraint payer plusieurs années d'arréraiges desd. septiers de bled de rente du sur led. moulin à eau, & lesd. cohéritiers n'ont été payés desd. 3 septiers de bled de rente & que led. clos de vigne & molin à vent aurait été saisy à la requeste de †D^{elle} Anne Deblanon & héritière unique dud. †Deblanon le 21.9.1593 à faute de payement dud. septier de bled, & icelui aurait été cédé auxd. Jullien & François de Messac S^r de la Hunaudière & Claude-Renée Defesques sa femme héritière principale de lad. Deblanon, & estant led. Martin & ses cohéritiers appelez à la requeste dud. Joubert pour lui payer les aréraiges de lad. rente, & leur part des rentes féodales dues, lesd. cohéritiers auroient été contraints faire [expertiser] lesd. choses, de laquelle expertise led. cohéritiers auroient obtenu longue suite d'expertises contradictoires Il aurait été refait autre monstre & visitation d'icellui par expert Jacques Chauvigné sergent royal le 24.6.1605 par lesquels auroist été rapporté qu'il reteroit plus de 200 L à réparer led. moulin & qu'il n'en trouveroit un septier de bled franc à cause du grand nombre de moulins à eau & à vent qui sont en lad. p^{sse} & que led. procès verbal aurait été cause qu'il a laissé led. moulin sans le faire réparer sinon qu'il l'auroyt fait couvrir à neuf de bardeau de meran & qu'il a perduz depuis le montage dud. moulin 30 L voyant qu'il lui était inutile & par ces raisons disoit que led. Martin n'était recevable en une demande, & concluant à ce qu'il en feust déboutté & condamné en ses despens & néanmoins sans aucunement l'approuver recevable, & our éviter des procès auroyt offert lui rembourser les 60 sols qu'il disoit avoir payé aud. Forest & Gallicher sa femme, ce que led. Martin n'aurait voulu accepter ..., avec le conseil de leurs amys ont transigé d^{vt} nous N^{re} comme s'ensuit, c'est à savoir que led. Martin s'est désisté & départy tant de son chef que de ce dont lui auroyt été fait par led. †Homeau que n'y etant recevable accepter l'offre à lui faite par led. Joubert de lui rembourser lesd. 60 solz pour les droits & actions qu'il avoyt dessus Forest & Galicher sa femme & en tout ce qui touche lesd. planches de vigne & autres choses appartenant aud. †Homeau esd. choses par lesd. parties cy-dessus mentionnéz, renonce comme cy-d^{vt} à en poursuivre la vente ou autre action ou hypothèque & consent que led. Joubert cy-d^{vt} S^{gr} incommutable comme de chose à lui appartenant par le moyen dud. acquet & transaction fait entre lui & lesd. de Messac & de Fesques sa femme héritiers de lad. Deblanon anciens S^{grs} desd. choses, & néanmoins led. Joubert lui a payé 9 L outre lesd. 60 solz pour lesd. droits, le tout revenant à 12 L qu'il a reçu en présence & à vue de moy » (AD49-5^E5/95 Mathurin Guillot notaire Angers)

Le 10 novembre 1598 René Pineau & son fils Jean L^{rs} à S^tLambert-du-Lattay, vendent à M^e René Joubert S^r de la Vacherie A^t à Angers un logis couvert d'ardoise à Rochefort pour 4^{vv} sol (AD49-5^E5/91 Guillaume Guillot notaire Angers)

Marguerite Avril est en procès durant plus de 8 ans avec son frère René, commis aux traites des Ponts-de-Cé, pour la succession de leurs parents Georges Avril et Jeanne Main (AD49-5^E5/100 Mathurin Guillot Angers). Malgré l'arrêt du parlement de Paris le 15.1.1611, René Joubert n'obtient rien de son beau-frère,

et fait saisir son office, et ses biens, avec menace de le faire emprisonner. René Avril et Perrine Chevalier sa femme doivent transiger le 23.3.1612 et René Joubert suspend ses poursuites moyennant paiement d'une rente annuelle perpétuelle de 125 L par an. En fait, le portefeuille bancaire des parents, comportant une longue liste d'obligations, n'avait pas encore été partagé car conservé par le frère de Marguerite. Avec les intérêts depuis le décès de leurs parents, la somme totale due par René Avril s'élève à 2 272 L. La rente est fixée à 5,5 %, ce qui n'est pas usuraire.

Marguerite Avril possède au moins une closerie à la Possonnière à Savennières à 20 km d'Angers sur les bords de Loire. Elle procure chaque année, selon le bail du 10.8.1612, 1 veau, 13 boisseaux de blé-seigle, du bois de chauffage, du foin pour leurs chevaux, 15 livres de beurre en pot, et des tonneaux de vin acheminés par voie d'eau (AD49-5^E5/100 Mathurin Guillot Angers). Comme dans tout bail, le propriétaire est averti du temps de chaque moisson ou vendange, et vient aider, tout en surveillant la production.

Marguerite Avril a un autre frère, Pierre, qui a subi les mêmes spoliations qu'elle et ce, contre Renée Avril épouse de Noël Brecheu D^t aux Ponts-de-Cée, Mathurin et René Avril. Le litige avec Mathurin Brecheu n'est clos que par transaction le 8 juillet 1612¹ et il promet de payer les 163 L qu'il doit, pour jouir du lieu de la Buronnyère

René Joubert dotera aussi sa fille du 2^e lit, Marguerite. Il n'aurait pas pu sortir 2 400 L pour chacun de ses 8 enfants, soit 19 200 L ! Le salaire (c'est le terme d'alors pour désigner les émoluments pour vacations) d'un avocat est alors modeste et ses activités plus diversifiées que maintenant. Outre les contrats obligatoires vus avec Olivier 2^e Huret, il assure aussi des curatelles, comme celle de Jehan Rolland, interdit pour sa carence d'esprit. Il est vrai que cette curatelle devait rapidement déboucher sur un procès en succession dans laquelle René Joubert, avocat et curateur, doit faire intervenir 28 témoins le 5.2.1599 pour défendre des intérêts modestes, inférieurs à la moitié d'une closerie (AD49-5^E5/210 René Moloré à Angers).

- René JOUBERT** S^r de la Vacherie †1610/1632 Fils de René JOUBERT & de Jacquine BOUCAULT. Avocat au siège présidial d'Angers, syndic des avocats il composa un commentaire manuscrit sur la coutume d'Anjou. Il demeure à Angers ^{StMaurille} x1 Angers (C^t 24 mars 1587 Moloré notaire Angers) Louise DAVY †/1604 soeur de n. & discret Pierre Davy S^r de Boutigné. Fille de Pierre & Marie Poisson x2 Angers 27.12.1604 (C^t d^{vt} René Moloré Angers) Marguerite AVRIL V^e M^e Gabriel Richard S^r de [Belarbin] advocat à Angers. Fille de Georges Avril †/1604 & Jehanne Main †/1604
- 1-Louise JOUBERT (du x1) °Angers ^{StMaurille} 29 avril 1588 Filleule de Marguerite Joubert V^e de Jehan Malnoe & de Jehanne Lemaignan femme de h.h. Mathurin Joubert x 11.11.1607 (C^t Angers [Voir le contrat de mariage](#)) René **MAUGARS** S^r de la Grandinyère [Dont postérité MAUGARS](#)
 - 2-Pierre JOUBERT °Angers ^{StMaurille} 24.6.1589 †/1633 **SP** Filleul de François Cupif S^r de la Béraudière A^t & de Renée Fournier femme de M^{essire} Jehan [Mesnier] docteur & professeur de droit en l'université d'Angers, signé La Guette
 - 3-Marye JOUBERT °Angers ^{StMaurille} 5.9.1590 †/1633 **SP** Filleule de Pierre Davy praticien & de Marie Gebeu (s) V^e de † M^e René Joubert [\[qui n'est pas la grand 'mère car seulement 2^e épouse de René Joubert père\]](#) & Hélène Davy (s) femme de M^e Michel Jarry
 - 4-Renée JOUBERT °Angers ^{StMaurille} 27.12.1591 †/1633 **SP** Filleule de René Davy M^d & de [Guyllonelle Ville-done] V^e de Michel Joubert & de Renée Fournier femme de M^{essire} Jehan Mescuyer **docteur en droits**.
 - 5-René JOUBERT °Angers ^{StMaurille} 4.9.1593 †Angers 25.4.1630 Filleul de René Lepoytevin **substitut du procureur du roy à Angers** & de René Davy escolier & de Laurence Poisson fille de René S^r de l'Escotay d^t à Châteaugontier. Docteur en droits, curé (à la succession de Louise Davy le 1.6.1633, Anthoine Brillet At à Angers est curateur à la succession de René Joubert « le Jeune » curé de StLambert-du-Lattay (AD49-5E5-120)) de S^tLambert-du-Lattay le 29.11.1629
- 51-postérité ? Selon la succession de René Joubert le 12.3.1633, son fils René, curé décédé aurait des enfants ayant pour curateur Anthoine Brillet (AD49-5E5/120)
- 6-Nicolas JOUBERT S^r de la Bodyère °Angers ^{StMaurille} 23 septembre 1594 †1633/ Filleul de n.h. Nicolas Cupif **receveur en l'élection d'Anjou** & de h^{ble} h. Michel Jarry S^r du Verger & de Renée Beguier fille de h^{ble} h. Jehan & Charlotte Fauveau S^r & D^{ame} des Byurays

¹ AD49-5^E5/100 Mathurin Guillot notaire royal Angers

7-Isabelle JOUBERT SA

8-Jeanne JOUBERT SA

9-Marguerite JOUBERT (du x2 Marguerite Avril) x Angers 30.9.1628 Estienne **ROMAIN** Dont postérité suivra

10-Marie JOUBERT (du x2 Marguerite Avril) Religieuse au Carmel d'Angers en 1633, ayant alors pour curateur Estienne Petryneau A^t à Angers

succession JOUBERT x DAVY

Le 29 décembre 1632 « n.h. Nicolas **Joubert** S^r de la Bodière C^r du roy à Chateaugontier y d^t, René Maugars S^r de la Grandinière d^t au bourg de Cuillé en Craonnais mari de Louise **Joubert**, à laquelle il promet faire ratifier les présentes, Isabeau & Jehanne les **Jouberts**, & M^e Estienne Romain A^t au siège présidial de cette ville & D^{elle} Marguerite Joubert son espouse de lui autorisé, lesd. Jouberts frère & soeur enfants de †M^e René Joubert S^r de la Vacherie aussy A^t au siège, lesquels en vertu de la transaction faite entre eux passé par Guillot N^{re} de cette cour le 24.6.1631 consentent au remplacement de la Σ de 93 L due aud. S^r Joubert par lad. transaction être prise sur les acquets de la 2^{ème} communauté de †D^{ame} Marguerite Avril sa 2^e femme, ont déclaré qu'ils relaissent par les présentes à lad. héritière une [pièce] de terre & bois contenant ca 6 boisselées dont 3 labourées, située à la Challonerye alias la Sauaterye à Blayson joignant des 2 côtés la terre de Jean & René les Marchant, abouttant d'un bout la champ du Cormier & d'autre bout la terre de †Humeau, que led. †S^r Joubert père avoit par contrat passé par led. Guillot le 23.7.1614, estimée par le procès verbal du 19.12.1631 à la Σ de 80 L, & une 1,5 boisselée de terre au lieu du Sicardais à Blayson joignant d'un côté la terre de Geoffrar d'autres côté le lieu de la Hallonière, abouttant d'un bout la terre de Pierre Camus, acquises par contrat passé par Dugré N^{re} à [Charcé] le 11.8.1622, estimée par led. procès verbal à la Σ de 4 L » (AD49 Couëffe N^{re} Angers)

Le 1.6.1633, partages de la succession de Louise Davy femme en 1^{ères} noces de René Jobert Vacherie, présents René Maugars Grandinière pour **Louise Joubert** sa femme « aînée », Anthoine Brilllet S^r de la Chambre A^t à Angers curateur à la succession de †René Joubert « le Jeune » curé de StLambert-du-Lattay, n.h. Nicollas Joubert assesseur de la maréchaussée de Châteaugontier, & Jeanne Joubert, enfants & héritiers en partie desd. †Davy & Joubert, **5 lots** (AD49 Guillot N^{re} Angers)

Le 27.12.1632 Nicolas Joubert, René Maugars mari de Louise Joubert, Isabeau & Jehanne Joubert, lesd. Joubert frère & soeurs enfants de † **René Joubert** A^t à Angers & de Louise Davy sa 1^{ère} femme, lesquels en vertu de la transaction faite avec Estienne Romain aussy A^t au siège mari de Marguerite Joubert, passée par Guillot le 26.4.1631, raplacement de 153 L 26 s, 241 L 11 s 8 d, 115 L, 100 L, & 4 L 5 s, le tout comptant 614 L 11 s 8 d, sur les acquets du †Joubert & D^{ame} Marguerite Avril sa 2^e femme, ont déclaré qu'ils acceptent 400 L due par led. Maugars & sa femme à la 2^e communauté, & en vertu du contrat de mariage passé par Guillot le 20.11.1607 & le 17.10.1611, & 20 boisseaux de bled de rente mesure de Chemillé sur le bordage des Carrreils à Chanseaux (AD49 Couëffe N^{re} Angers)

Le 12.3.1633 succession de **René Joubert Vacherie** & Marguerite Avril sa 2^e femme en 2 lots par 1/2 - de Louise Davy, Nicolas Joubert de Châteaugontier, †René Joubert & ses enfants ayant pour curateur Anthone Brilllet, Elisabeth & Jeanne Joubert - de Marguerite Avril, Marguerite Joubert épouse d'Estienne Romain A^t & Marie Joubert religieuse au Carmel dont le curateur est Estienne Petryneau. Maison à S^tMichel-du-Tertre à la charge de payer 60 L/an de rente foncière au Sr & Dame de la Rochebardoul, la closerie de Boyser à Blayson, plusieurs pièces de terre à Blayson, S^tLambert, la Possonnière, logis à S^tAubin, rentes, moulin à eau (1/2 par indivis), etc.. (AD49 Guillot N^{re} Angers)

Le 9.8.1644 «D^{elles} **Isabelle & Jeanne Joubert soeurs germaines** d^t S^t Michel-du-Tertre, ont constitué rente entre elles & n.h. Nicollas Joubert S^r de la Bodyère C^r du Roy au siège présidial de Chateaugontier & **René Maugars S^r de la Grandinyère mari de Louise Joubert leur frère & soeur** par acte passé d^{vt} Sérézin N^{re} ce cette cour le 22.3.1628 partageant lesd. Isabelle & Janne Joubert avec lesd. Nicolas Joubert & Maugars les parts & portions en quoy elles estoient fondées des biens demeurés en commun de la succession de †n. & discret Pierre Davy S^r de Boutigné leur oncle maternel & des debtes actives mentionnées aud. acte, à la réserve seulement de 30 L tz en argent le tout de rente viagère pour leur paier chacun an leur vie durant & jusqu'au décès de la plus vivante, néanmoins elles ont depuis reconnu par la lecture desd. actes que, contre leur intention, la rente seroit perpétuelle, occasion que réformant icelui accord, elle ordonnent qu'icelle rente ne soit que pour rente viagère leur vie durant & à la plus vivante

des 2 sans que icelle rente puisse être diminuée ne amoindrie par le décès de la première mourante signée de tous» (AD49 Guillot N^{re} Angers)

Perrine Maugars x1626 Pierre Hunault

Charlotte Hunault x Angers 1645 René Huret

Geneviève Huret x1676 Pierre Planté

Renée Planté x1714 René-Léon Marchandye

Françoise Marchandye x1749 Jacques Jallot

Renée Jallot x1783 François-Marie Jallot

Elisabeth Jallot x1807 René-Guillaume Jallot

Joséphine-Flavie Jallot x Esprit-Victor Guillot

Aimée Guillot x1881 Charles Audineau

Aimée Audineau x1907 Edouard Guillouard

Nicolas Joubert x Renée Maumusseau

A photograph of a historical document featuring several handwritten signatures and names in cursive script. The names are arranged in two columns. The left column includes 'Nicolas Joubert', 'Isabeau', 'Joubert', 'Jehanne Joubert', and 'Marguerite Joubert'. The right column includes 'René Maugars', 'Estienne Romain', and 'Joubert'. The handwriting is dense and characteristic of the 17th century.

Nicolas Joubert de la Bodière, René Maugars de la Grandinière mari de Louise Joubert, Isabeau & Jehanne Joubert, & M^e Estienne Romain mari de Marguerite Joubert, le 29.12.1632 (AD49-5^E5/109)

Nicolas Joubert Sr de la Bodière est Cr au présidial en 1641, assesseur en la maréchaussée le 16.9.1655 (acte Aurat).

Avocat à Château-Gontier en 1626, Assesseur de la maréchaussée à Châteaugontier en 1633, C^r au siège présidial de Châteaugontier en 1647

Il possède en 1617 la Vacherie à Chemazé (A3820 selon fonds Du Brossay)

Le 24.6.1625 d^t Louis Couëffe N^{re} Angers, Me Nicolas Joubert Sr de la Bodière avocat à Angers StMichel-du-Tertre, estimation à $\frac{1}{2}$ des bestiaux avec Louys voisin laboureur à la Fleurillière à Champigné, ayant les droits cédés par Michel Bougault, : 2 vaches l'une en poil gare l'autre en poil rouge, une genisse en poil rouge de 2 ans, 4 porcs dont 2 de 1 an & 2 de cette année, prisés par Jacques Chevalier & Jacques Prezelin D^t à Champigné (AD49)

Le 27.12.1632 d^t Louis Couëffe N^{re} Angers, n.h. Nicolas Joubert S^r de la Bodière C^r du roy à Châteaugontier, René Maugars S^r de la Grandinière, mari de Louise Joubert, d^t au bourg de Cuillé en Craonnais, Isabeau & Jeanne Joubert, les Jouberts, lesdits Jouberts frère et sœur, enfants de †René Joubert S^r de la Vacherie avocat au présidial, et de †Louise Davy sa 1^{ère} femme, en raison de la transaction faite entre et M^e Estienne Romain A^t au siège présidial de cette ville, époux de Marguerite Joubert d^t S^tMichel-du-Tertre, passée par Guillot N^{re} de cette court le 24.1.1631, pour le remplacement de 153 L 10 s, 241 L 20 s, 115 L, 40 L et 4 L en quoi ils étaient fondés sur les acquêts de la communauté dudit †Joubert et de Marguerite Avril sa 2^e femme. ... ont déclaré qu'ils relaissent sur leur part, 5 quartiers de vigne appellées le Costeau Souls Perinelle à S^t Lambert-du-Lattay, plus plusieurs [greffons & fruits] montant la Σ de 300 L selon accord verbal des parties, & un petit lopin de terre labourable en bois & un clotteau de terre y joint situés au Breteau dite p^{sse} de S^t Lambert contenant 6 boissellées (AD49)

Le 10.11.1630 il signe au contrat de mariage de Pierre Poisson de Gastines et de Renée Guérin (acte N. Girard, selon fonds Du Brossay)

Le 10.2.1643 il achète de Gabriel Amys la jouissance pendant 3 ans de la closerie des Haute et Basse Poubelière en Ménil, pour 265 L (Acte Y. Collin in fonds Du Brossay)

En 1647, veuf, il présente le compte de la tutelle de Nicolas Joubert son fils né de son mariage avec †Maumousseau (AD53-B2279)

Nicolas JOUBERT S^r de la Vacherie en 1626 puis de la Bodière en 1633 †1647/1672 Fils de René JOUBERT & de sa 1^{ère} femme Louise DAVY x Renée MAUMUSSEAU †/1647

1-Pierre JOUBERT °Château-Gontier 4.9.1626 †/1647 Filleul de Pierre Davy écuyer S^r de Boutigné & du Souvettays. Probablement décédé avant 1647, date à laquelle Nicolas Joubert fait les comptes de son fils Nicolas.

2-Nicolas JOUBERT S^r de la Bodière C^r au siège présidial de Château-Gontier x Jeanne GUILLEMIN

21-Marie-Elisabeth JOUBERT °Château-Gontier 2.9.1 660 †/1673

22-Jeanne JOUBERT vivante en 1673

23-Catherine JOUBERT °Château-Gontier 9.3.1663 vi vante en 1673, et unique héritière avec sa sœur Jeanne de Pierre Davy (voir ci-après)

succession de Pierre Davy S^r de Boutigné et de Elisabeth et Jeanne Joubert

Je trouve en 2008, dans les notaires d'Angers, classé chez Fourmond en 1673, un partage qui traite en une seule fois noble et discret Pierre Davy S^r de Boutigné, et les deux demoiselles Joubert, restées célibataires, sœur de Louise épouse de René Maugars, dont François Maugars. Tous les héritiers descendent de René Joubert et Louise Davy, et héritent donc de leurs 2 tantes célibataires, mais pour Pierre Davy S^r de Boutigné, ils héritent par Louise Davy dont j'ignore le lien avec ce Pierre Davy, encore inconnu de moi en tant que noble et discret, c'est-à-dire prêtre, et S^r de Boutigné.

Le 14 août 1673 partages en 2 lots des héritages hommages et tombés pour moitié en tierce foi, dépendant des succession de **†noble et discret Me Pierre Davy vivant S^r de Boutigny et D^{elle} Elisabeth et Jeanne les Joubert filles**, que **D^{elle} Jeanne Guillemain veuve de †Nicolas Joubert vivant S^r de la Bodière conseiller du roi et assesseur en la maréchaussée de Château-Gontier, mère et tutrice de D^{elle} Jeanne et Catherine les Jouberts, filles dudit †S^r de la Bodière et d'elle, héritiers en partie sous bénéfice d'inventaire dudit †S^r de Boutigné, et pur et simple desdites †demoiselles Elisabeth et Jeanne les Joubert par représentation dudit † S^r de la Bodière leur père et qui était fils et unique héritier de †Nicolas Joubert vivant aussi S^r de la Bodière**, présent à noble homme **François Maugars S^r de la Grandinière avocat au siège présidial d'Angers, tant pour lui que ses cohéritiers enfants et héritiers de †noble homme René Maugars et D^{elle} Louise Joubert et par représentation de ladite Joubert aussi héritiers sous bénéfice d'inventaire dudit †S^r de Boutigny et encore desdites Elisabeth et Jeanne les Joubert**, pour être et demeurer le tiers desdits héritages audit S^r de la Grandinière esdites qualités et les deux autres tiers à ladite D^{elle} de la Bodière aussi esdites qualités, le tout suivant et au désir de la coutume. **Pour les deux tiers** : le fief seigneurie de la Perrine hommes sujets et vassaux cens rentes et devoirs et autres émoluments dudit fief. - Item le lieu et métairie du Bordage composé de maisons manables grange loges étables rues et issues jardins vergers terres labourables et non labourables, prés, parstures, et généralement tout ce qui en dépend, sans rien en réserver et comme ladite D^{elle} de la Bodière et audit nom ses métayers et fermiers en ont joui et jouissent encore a présent attendant le présent partage - Item un pré nommé le pré des Noes contenant 2 hommées ou environ - Item une pièce de terre appelée la pasture des Noes contenant 3 journaux ou environ - Item une pièce de terre nommée les Cherondes contenant 11 journaux ou environ, le tout faisant partie du lieu et métairie de la Perrine cy-après mentionnée - à la charge du présent lot de faire de retour ou récompense au lot cy-après la somme de 1 860 L payable dans 5 ans prochains ou en payer chacun an les intérêts au denier 20 à compter du jour de la choisie des présents partages, et à continuer jusqu'au parfait paiement. - **Pour le tiers** : ledit lieu et métairie de la Perrine, composé de logements pour le métayer et pour les bestiaux et grangers rues et issues jardins vergers et terres labourables et non labourables prés et pâtures et généralement tout ce qui en dépend sans rien réserver, fors ladite pièce des Cheron-

des, lesdits prés pastures des Noes compris et demeurés pour lesdits deux tiers, ainsi que ledit sieur de la Grandinière et ses fermiers et métayers en ont joui et jouissent encore à présent aussy en attendant le présent partage, à la charge par celui à qui échera le présent lot de retour de relever censivement ladite métairie de la Perrine dudit fief de la Perrine à un sol de cens payable chacun an au terme de N. D. Angevine à la recepte dudit fief - Item la somme de 1 860 livres de retour ou récompense à prendre sur lesdits deux tiers, compris au lot précédent dans 5 ans prochains ... fait en l'étude de François Crosnier N^{re} royal à Angers, le 14 août 1673 (AD49-5^E5 Fourmond N^{re})

La Perrine ; commune d'Athée (53), Divisée autrefois en Grande et Petite Perrine. - Un aveu de 1533 énumère « le domaine et appartenace de la Perrine, savoir une grande salle antienne, maisons de la mes-tairie, loges, grange, pressoir, jardins, vergers, rues, issues et chataigneraies, ladite salle et maison antienne et court closes de douves ; ... estangs, vignes, bois taillis, landes, la piède de la Posterne environ-née de plesses et garennes ; justice et seigneurie foncière. ». En furent sieurs : Jean de la Teillaie, qui était malade « de maladie contagieuse », quand Lancelot, son frère, vint le 1^{er} mars 1449, à la tête de 7 brigands, enfoncer sa porte, briser ou emporter ses meubles et le rouer lui-même de coups ; - René de Chanvigné, fils et héritier de Jean de C., et de Marie du Bois-Froust, 1470 ; - Yvonne de la Roë, 1522, 1523. - François de la Jaille, sieur du Vivier et de Romfort, 1533, 1539 ; - Robert des Rotours, seigneur de la Motte-Cormenant, 1567 ; - Barbe d'Aulnières, sa veuve, 1585 ; - François de Maugard, 1673 ; - La seigneur de la Cadoraie, 1700 (Abbé Angot, Dict. de la Mayenne, 1700)

Marquerite Joubert x1628 Estienne Romain

Le 6.2.1632 M^e Estienne Romain A^t Angers époux de Marguerite Joubert fille de †René & Marguerite Avril, héritière unique de lad. Avril, & en partie dud. Joubert, & selon la transaction faite avec Nicolas Joubert, Isabeau & Jeanne Joubert, héritiers dud. †S^r de la Vacherie & de †Louise Davy sa 1^{ère} femme, passée par Guillot le 24.6.dernier, ils doivent sur les acquets de la communauté des ††Joubert & Avril 6 841 L 3 s total des rentes (AD49 Guillot N^{re} Angers)

Le 16.2.1684 mourut Mr Romain prêtre curé de Veaux âgé de 38 ans fils de †Mr Romain avocat et de Marguerite Joubert de la Vacherie (TOYSONNIER Estienne, avocat au présidial d'Angers 1683-1714, Journal publié d'après le manuscrit n°883 de la bibliothèque d'Angers, AD49-BIB 3368)

descendance selon Mayaud T15

Marguerite JOUBERT Fille de René JOUBERT & de sa 2^{ème} femme Marguerite AVRIL x Angers ^{StMichelduTertre} 30.9.1628

Estienne **ROMAIN** †ca 1602 †Angers ^{StMichelduTertre} 25.11.1682 S^r de Bauchêne A^t au siège présidial d'Angers, grand bedeau de l'Université d'Angers

a-Madeleine ROMAIN †ca 1629 †1685

b-Marie ROMAIN †Angers ^{StMichelduTertre} 8.9.1630 †1685

c-Anne ROMAIN †ca 1631 †1685/

d-Girard ROMAIN †Angers ^{StMichelduTertre} 23.7.1635 †1685

e-Françoise ROMAIN †Angers ^{StMichelduTertre} 22.9.1636 †1685

f-Nicolas ROMAIN †Angers ^{StMichelduTertre} 9.11.1637 †1685

g-Marguerite ROMAIN †ca 1638 x Angers ^{StMichelduTertre} 16.5.1658 Jean-François **CHOTARD** Sr du Pin & de Chevalleries Avocat à Angers. Fils de Jacques & Marguerite Julliot

g1-dont postérité

h-Madeleine ROMAIN †Angers ^{StMichelduTertre} 15.10.1639 †1685/

i-Etienne ROMAIN †Angers ^{StMichelduTertre} 30.10.1640 †Angers ^{StDenis} 6.2.1684 Prêtre curé de Sceaux-d'Anjou

j-René ROMAIN †ca 1642 x1 Marie LÉZINEAU x2 Angers ^{StPierre} Catherine DUPORT Dont postérité suivra

k-Pierre ROMAIN †ca 1643 x1 Madeleine DESTRICHE x2 ca 1683 Françoise DUPORT Dont postérité suivra

l-Renée ROMAIN †ca 1644 †Angers ^{StMartin} 30.4.1698 x Angers ^{StMichelduTertre} 12.5.1664 Nicolas **AUCENT** Avocat au présidial & banquier en cour de Rome. Fils de Pierre avocat & Marguerite Bérard

l1-dont postérité

m-Françoise ROMAIN †Angers ^{StMichelduTertre} 21.2.1648 x 1685 François **MALVILLE** Dont postérité suivra

n-Girard ROMAIN †Angers ^{StMichelduTertre} 9.8.1649 †1685

René Romain 1x M. Lézineau 2x C. Duport

Gontard de Launay lui donnait aussi une 1^{ère} épouse mariée le 16.2.1674 Marie Lezineau.

René ROMAIN S^r du Perray †ca 1642 †Savennières 3.11.1711 Fils de Estienne ROMAIN & de Marguerite JOUBERT.
x1 Angers ^{StMaurille} Marie LÉZINEAU Fille de Jacques S^r de la Marronière & de Renée Boyer SP x2 Angers ^{StPierre}
Catherine DUPORT Fille de Louis & Françoise Pocquet
1- René ROMAIN (du x2) °Angers ^{StMaurille} 25.11.1691 x1 1719 Marie THOMAS x2 Marie-Anne CASSIN Dont
postérité suivra
2-Catherine ROMAIN °Angers ^{StMaurille} 8.11.1692
3-Catherine-Angélique ROMAIN °Angers ^{StJulien} 12.1.1696 †Angers ^{StLaud} 24.2.1740 Religieuse Visitandine

René Romain 1x Marie Thomas 2x Marie Cassin



Echevin en 1723, échevin
perpétuel en 1726, maire
d'Angers 1743-1747

René ROMAIN °Angers ^{StMaurille} 25.11.1691 †Angers ^{StMartin} S^r de la Possonnière (St-Georges-sur-Loire) & de la Sansonnière (St-Georges-des-Sept-Voies, 49) Fils de René ROMAIN & de sa 2^e épouse Catherine DUPORT. x1 (ct devant Quérif notaire à Angers) 15.11.1719 Marie THOMAS de Jonchères Fille de Elie S^r de la Rousselière échevin d'Angers & de Anne-Mathurine Avril x2 Angers ^{StMaurice} Marie-Anne CASSIN de la Loge Fille de Robert-Urbain M^d de fer à Angers & de Marie-Anne Legris
1-Marie-Anne de ROMAIN (du x2) °Angers ^{StMaurille} 2.3.1725 †Angers 28.11.1793
2-René-Marie de ROMAIN °Angers ^{StMaurille} 7.3.1727 x 1760 Madeleine BLANCHARD Dont postérité suivra

René de Romain x1760 Madeleine Blanchard

René-Marie de ROMAIN °Angers ^{StMaurille} 7.3.1727 †La Possonnière 15.4.1812 S^r de la Sansonnière & de Vaudor Fils de René de ROMAIN & de Marie-Anne CASSIN. Capitaine au Régiment d'Anjou, vote avec la noblesse à Saumur en 1789. Arrêté le 17.3.1793, libéré le 17.6. par les Vendéens, arrêté le 8.10.1793, emprisonné à Chartres, libéré le 2 brumaire III, il fait bâtir à ses frais l'église de La Possonnière de 1801 à 1804. x Angers ^{StJulien} 29.12.1760 Madeleine BLANCHARD Fille de Jean-Claude-Nicolas, secrétaire du roi & receveur des tailles à Angers, & de Henriette Payneau des Noues.
1-Jules de ROMAIN °Angers ^{StJulien} 18.2.1763 †New-York 1780 Décédé au siège de New-York. Volontaire dans la guerre d'Amérique.
2-Madeleine de ROMAIN °Angers ^{StJulien} 12.3.1764 †20.4.1785 x Angers ^{StMartin} 9.4.1782 Pierre-Jean-François **BOUCAULT** de Mélian S^r de Barrot (La Salle-Aubry, 49) Général de l'infanterie Française, émigré. SP
3-Félix de ROMAIN °Angers ^{StJulien} 15.6.1766 x 1802 Anne-Amélie DU CHILLEAU Dont postérité suivra

Félix de Romain x1802 Anne Du Chilleau

Félix de ROMAIN °Angers ^{StJulien} 15.6.1766 †Angers 6.3.1858 Fils de René-Marie de ROMAIN & de Madeleine BLANCHARD. Emigré, officier dans la même compagnie que Bonaparte, rentre en 1801 après avoir toutes les campagnes de l'Armée des Princes. Il acquiert le Plessis-Beuveau (St-Laurent-de-la-Plaine, 49) en 1811. Premier maire de La Possonnière, il est l'auteur des « Souvenirs d'un officier royaliste » x Paris 12.1.1802 Anne-Amélie-Dominique DU CHILLEAU Fille de Marie-Claude, colonel du régiment de Beauvaisis, & de Adélaïde-Marguerite de Merle
 1-René-Félix de ROMAIN °ca 1803 x Nantes 11.10.1843 Marie-Anne de CORNULIER Dont postérité suivra
 2-Zénobie de ROMAIN °ca 1808 †Angers 10.4.1878 Hérita du Plessis-Bouveau. x 24.11.1830 Aimé-Henri **de LA CROIX** de Beaurepos °château de Cerisay (72) 28.11.1793 Fils de Jean-François & de Marie-Jeanne Tripiet de la Fresnaye
 21-dont postérité

René-Félix de ROMAIN °ca 1803 †La Possonnière 10.9.1870 Fils de Félix de ROMAIN & de Anne-Amélie DU CHILLEAU x Nantes 11.10.1843 Marie-Anne de CORNULIER de la Lande Fille de Louis-Auguste & d'Adélaïde-Bonne-Marie de L'Espinau.
 1-René-Louis-Félix de ROMAIN °Angers 16.8.1844 x 1869 Mathilde-Caroline de DIESBACH Dont postérité suivra
 2-René de ROMAIN °ca 1847 †1932 Capitaine de frégate. Maire de La Possonnière 1908-1920 x château de Kersaint-Gilly 18.4.1888 Margerite-Marie LE BIHAN de Pennelé Fille de Ernest-Marie & de Marie-Félicité de Sapinaud du Boishuguet SP

René-Louis-Félix de ROMAIN °Angers 16.8.1844 †Fribourg 16.1.1912 Fils de René de ROMAIN & de Marie-Anne de CORNULIER. Mélomane qui fonde « l'Association artistique des Concerts Populaires », fait jouer « Lohengrin » au Théâtre d'Angers en 1891 x Fribourg ^(Suisse) 14.4.1869 Mathilde-Caroline de DIESBACH de Belleruche
 1-Arnold de ROMAIN °ca 1870 †jeune
 2-Félix de ROMAIN °ca 1872 †La Possonnière 15.6.1953 x Fribourg 24.10.1900 Nathalie de CASTELLA °Australie
 21-Yvon de ROMAIN °Fribourg 9.21.1903 Dont postérité
 3-Aïda de ROMAIN °ca 1874 †Fribourg 1863 x1 Bourguillon (Suisse) Georges-Alexis **BOUGÈRE** x2 Angers 23.4.1919 Pierre-Eugène **RONNEAUX** D^r en médecine, radiologue.
 4-Yvonne de ROMAIN °ca 1874 †1946 Religieuse tertiaire de Saint-François, connue sous le nom de « sœur Mathilde », auteur d'ouvrages.

Pierre Romain 1x M. Destriché 2x F. Duport

TOYSONNIER Estienne, avocat au présidial d'Angers 1683-1714, (Journal publié d'après le manuscrit n°883 de la bibliothèque d'Angers, AD49-BIB 3368) Le 5.7.1683 Mr Romain avocat fils de Mr Romain avocat et Delle Joubert de la Vacherie, veuf de Delle Destriché épousa Melle Duport

Pierre ROMAIN °ca 1643 †Angers ^{StPierre} 18.9.1726 Fils de Estienne ROMAIN & de Marguerite JOUBERT Avocat à Angers x1 Angers ^{StPierre} Madeleine DESTRICHE Fille de Mathurin & Perrine Tremblier x2 ca 1683 Françoise DUPORT
 1-Anne ROMAIN (du x1)
 2-Madeleine ROMAIN °Angers ^{StMaurille} 31.7.1680
 3-Catherine ROMAIN °Angers ^{StMaurille} 25.11.1681
 4-Etienne-Louis ROMAIN (du x2) °Angers ^{StMichelalPalud} 17.3.1690
 5-Pierre-François ROMAIN °Angers ^{StMichelalPalud} 17.3.1689 †1732/

Françoise Romain x1685 François Malville

TOYSONNIER Estienne, avocat au présidial d'Angers 1683-1714, (Journal publié d'après le manuscrit n°883 de la bibliothèque d'Angers, AD49-BIB 3368) 21.12.1685 le sieur Malville un des greffiers en chef au siège présidial épousa une des filles de †Mr romain avocat et †Delle Joubert de la Vacherie, ce mariage a été désapprouvé de toute la famille de la fille pour des raisons d'intérêt

Françoise ROMAIN °Angers ^{StMichelduTertre} 21.2.1648 †Angers ^{StMaurille} 18.3.1699 Filles de Estienne ROMAIN & de Marguerite JOUBERT. x Angers ^{StDenis} 21.12.1685 François **MALVILLE** Avocat en parlement, greffier en chef de la sénéchaussée & présidial d'Angers, sénéchal de Saint-Florent-le-Vieil. Fils de Jean & de Charlotte Martin.
1-dont postérité

non rattaches pour le moment :

Famille bourgeoise de Châteaugontier dont plusieurs membres avocats au 18^e & M^d tanneurs à Morannes. Famille publiée par Mayaud t15, dans laquelle on trouve les prénoms René & Nicolas fréquemment.

Pierre JOUBERT S^r de la Motte Selon le Fonds DU Brossay, fils de Pascal JOUBERT Sénéchal de Morannes, avocat au présidial de Château-Gontier. LE 12.1.1677 il s'accorde avec Pierre Esnault de la Girardièrre au sujet des cens des maisons dus aux seigneuries de Chaâteau-Gontier et de Chitré (Acde Oudin)

Gentilhomme ordinaire du roi, & de Marguerite Gaultier femme de n.h. René Poisson Cr au siège de Châteaugontier. Avocat à Château-Gontier

Selon le Fonds DU Brossay, fils de Pascal JOUBERT x Marie TROCHON Fille de René de Luigné et de Renée Bernée

1-Pierre-Pascal JOUBERT °Château-Gontier ^{StJean} 7.3.1675 Filleul de Marie Guenier femme de M^e Pascal Joubert procureur fiscal de Moranne, & de René Trochon S^r de Luigné (que Du Brossays donne fils d'un autre Pierre intermédiaire) S^r de la Motte °Château-Gontier ^{StJean} 7.3.1675 Filleul de Marie Guenier femme de M^e Pascal Joubert procureur fiscal de Moranne, & de René Trochon S^r de Luigné x Marie CAILLÉ

Pierre-Pascal JOUBERT †Châteaugontier 27.8.1764 inhumé dans l'église. Docteur en médecine de la faculté d'Angers, se fixa à Châteaugontier en 1736, fut admis au service gratuit de l'hôpital x Marie-Marguerite ARTHUIS

1-Pierre-Pascal JOUBERT religieux de St Maur, fit profession à Poitiers le 19.10.1756

2-René-Nicolas JOUBERT Après une thèse de philosophie au collège de Châteaugontier le 11.8.1760, imprimée au placard à Angers chez Barrière, docteur en médecine, il réside en 1769 à Léoganne en Amérique x Pouancé 12.9.1768 Marie-Magdeleine LEMOINE de Neuville Fille de Alexandre & Marie-Anne Lemeunier

3-et plusieurs enfants de 1741 à 1754.

Joubert chapelain en 1746 des Croix-Vertes en St-Denis-d'Anjou (Angot, T1, p.836) - N. Joubert prêtre directeur du collège de Craon en 1698 (Angot, T1, p.818) - Christophe Joubert chapelain du Bourgneuf en St-Quentin en 1585 (Angot, T1, p.378) - Michel Joubert prêtre chapelain du fief du Bois-Marie en Fromentières en 1576 & 1582 (Angot, T1, p.309) - Jeanne Joubert †/1724 x César-Eustache Leroy de la Roche-Vérouillère - Marie Joubert de Briolay x Messire François de la Forest d'Armaillé baron de Craon etc..., dont François-Pierre de La Forest d'Armaillé baron de Craon °Angers ^{Trinité} 7.12.1676 x Saint-Malo 3.12.1726 Françoise-Thérèse Gaubert fille de Jean écuyer & Perrine Cheville, dont Ambroise-Pierre de La Forest... (Saulnier, p.374) -Jean Joubert sieur de Flux à Beaumont-Pied-de-Boeuf en 1440 (Angot, T2, p.173)

André JOUBERT °Angers 23.10.1847 †Daon (aux Lutz) 21.5.1891 d'une famille qui tenait depuis longtemps dans la ville une des premières places dans l'industrie & les charges électives, il se livra avec ardeur aux travaux littéraires ...etc (Angot, t2, p.499). Propriétaire de la maison natale de l'abbé Bernier à Daon, il fait placer au dessus de la porte une plaque de marbre noir commémorative (Angot, T1, p.234). Il dépeint avec amour Argentan, près son château des Lutz, dont il loue les moeurs patriarcales & chrétiennes « Tout respire la paix & la prospérité dans cet heureux coin de terre, égayé par les nombreux jardins qui encadrent ses blanches maisonnettes. Partout les vergers & les fleurs des parterres réjouissent la vue. » (Angot, T1, p.62). Ami de l'artiste Tancrède Abraham qui illustre son volume sur St-Denis-d'Anjou. (Angot, T1, p.6)

AD49-5^E6/108^b - 19.11.1631 d^{vt} Louis Couëffe N^{re} Angers, M^e Louis Chotard tant en son nom que se faisant fort de Charlotte Chalopin V^e de n.h. Nicolas **Joubert** S^r Descuiller en conséquence de l'escrit du 10.7.1630, & M^e Pierre **Allaneau** sergent roial à Angers ^{Trinité}, led. Alaneau a promis aud. Chotard de faire bien & dument l'envoy chaque année à messieurs les officiers ...

AD49-5^E5/210 - 12.3.1593 d^{vt} René Moloré N^{re} à Angers, vente par Guillaume **Joubert** sergent royal à Angers & Nicolle Biette sa femme à Jacques de Montergeon M^d & Marie Proustier sa femme, de 2 chambres haultes de maison & 1 grenier au dessus avec escallier, rue de la Jaille à Angers

nombreux Joubert in Dictionnaire de biographie française, 1994 (t18), dont certains du Maine-et-Loire

Mayaud (T6) donne une famille Joubert du Maine-et-Loire à Doué-la-Fontaine, qui ne semble pas apparentée